

Consignes d'utilisation

Absorbent Paper Points

(French Version)

Pointes endodontiques stérilisées

Utilisée pour éliminer l'humidité du canal radiculaire ou pour y introduire des médicaments.

Composition

Papier 100 %

Application

1. Vérifiez que l'aspect du produit ne présente aucune anomalie, telle que la présence de substances étrangères ou de fissures.
2. Vérifiez si la date de péremption du produit est respectée.
3. Après avoir formé le canal radiculaire, choisissez la taille qui convient à la lime, séchez le canal radiculaire et utilisez-la ensuite avec des médicaments.
4. Ce produit est un dispositif médical jetable stérilisé par rayons gamma.

Utilisation prescrite

1. Utilisation prescrite : Utilisée pour éliminer l'humidité du canal radiculaire ou pour y introduire des médicaments.
2. Indication : Utilisée pour éliminer l'humidité du canal radiculaire ou pour y introduire des médicaments.
3. Contre-indications : Aucune contre-indication médicale n'a été rapportée
4. Type de patient : Tous les groupes d'âge
5. Utilisateur prévu : Dentiste
6. Effets secondaires/effets indésirables : Aucun effet secondaire ou effet indésirable n'a été signalé.
7. Risque potentiel en cas de réutilisation : La réutilisation d'une pointe de papier déjà utilisée peut provoquer une inflammation.
8. Peut être utilisé avec des médicaments et des instruments. Doit être utilisé sous le contrôle d'un dentiste conformément à l'indication clinique.
9. Dispositif à usage unique

Précaution

1. Ne pas utiliser en dehors des soins dentaires spécialisés.
2. Utilisez des instruments stérilisés.
3. Ce produit est un dispositif médical jetable stérilisé par rayons gamma.

Stockage

Conserver à température ambiante.

Élimination des déchets : Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation en vigueur.

La durée de conservation : 4 ans à compter de la date de fabrication.

Symboles



Ne pas réutiliser



Non stérile



Dispositif médical



Consulter les consignes d'utilisation



Fabricant



■ En cas d'incident grave survenu en rapport avec le dispositif, veuillez le signaler au fabricant et à l'autorité compétente de l'État membre dans lequel l'utilisateur et/ou le patient est établi.